V0.2

Le projet « éco-quartier du Renard » différé.

Lors de la réunion du conseil municipal du 29 octobre 2014, le conseil municipal a décidé de différer la réalisation de « l’éco-quartier du Renard ». La première tranche de travaux prévoyait un investissement de 300 000€ en 2015, pour un lotissement de 14 parcelles .Sur ce projet, nous avions envisagé de vendre les parcelles en deux ou trois ans; or le faible nombre de demandes de permis de construire sur la commune et l'atonie du marché immobilier en général, nous indiquent que ces prévisions seront difficiles voire impossible à réaliser.

De plus, la baisse drastique des ressources des communes (dotation générale de fonctionnement, subventions,…) annoncée pour la période 2015-2017, nous impose une gestion toujours plus rigoureuse des finances de la commune.

Notre engagement à conserver un niveau d’endettement acceptable, c'est-à-dire dans la moyenne des communes de notre catégorie, nous conduit à mettre ce projet en sommeil.